

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
=====

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA
J U S T I C E

=====

SECRETARIAT GENERAL A LA FONC-
TION PUBLIQUE ET AU TRAVAIL

=====

DIRECTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE

=====

RECTIFICATIF N° 79/398 du 7/07/79
/MTJ.SGFPT.DFP/21021/15
au décret n° 78/660 du 25.10.1978 portant inté-
gration et nomination de Monsieur BAOUMINA Joël
dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie
I des Services Administratifs et Financiers
-SAF- (Administration Générale).-

-----ooOoo-----

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

---oOo---

(/ I S A S :

A) U L I E U D E :

ARTICLE 1ER.- En application des dispositions combinées du décret n°
62-426 du 29.12.1962 et du Protocole d'Accord du 24.11.1975 susvisés,
Monsieur BAOUMINA Joël, né le 9.6.1952 à Kihinda (Boko), titulaire
du Diplôme d'Economiste obtenu à l'Université Humboldt à Berlin (RDA),
est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Ser-
vices Administratifs et Financiers -SAF- (Administration Générale) et
nommé au grade d'Administrateur Stagiaire, indice 710.

D.B.

I R E :

ARTICLE 1ER.- En application des dispositions combinées des décrets
N°s 62-426, 74-229 des 29.12.1962, 10.6.1974 et du Protocole d'Accord
du 24.11.1975 susvisés, Monsieur BAOUMINA Joël, né le 9.6.1952 à Kihin-
da (Boko), titulaire du Diplôme d'Economiste obtenu à l'Université
Humboldt à Berlin (RDA), est intégré dans les cadres de la catégorie
A, hiérarchie I des Services Administratifs et Financiers -SAF- (Admi-
nistration Générale) et nommé au grade d'Administrateur de 2° échelon
Stagiaire, indice 890.

D.C.F.

Le reste sans changement.

BRAZZAVILLE, LE 7 JUILLET 1979

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre du Travail et de
la Justice,

Victor TAMBA-TAMBA.

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

AMPLIATIONS :

Le Ministre des Finances,

JORPC
SGFPT.DFP
DFP.BST
D.B.
D.C.F.
MF
SGF
DOSSIER
INTERESSE
SGCM/BC

1
3
1
3
1
1
2
3
1
2

Henri L O P E S.-